A

1617

RESPONSE
AV MANIFESTE
publié par les Perturbateurs
du repos de l'Eſtat.

A PARIS,

Par ANTOINE ESTIENE, Imprimeur
du Roy, ruë Sainct Iacques, prés
le College de Marmoutier.

M. DC. XVII.

RESPONSE AV MANIFESTE PVBLIÉ PAR LES PERTVRBATEVRS du repos de l'Eſtat.

ENCORE que les Roys n'ayent point accouſtumé de rendre conte de leurs actions à ceux que Dieu a ſouſmis à leur authorité, toutefois ſa Majeſté conſiderant que les grands Empires ſe maintiennent par la renommée, elle a iugé qu'il eſtoit à propos de faire cognoiſtre au Ciel & à la terre la Iuſtice des armes qu'elle eſt reſoluë d'employer pour ſe faire puiſſamment obeïr dans ſon Eſtat où la rebellion commence à ietter de trop longues & de trop pernicieuſes racines. Si les autheurs de ces mouuemens s'eſtoient contenus dans les bornes de la force ouuerte, s'ils s'eſtoient contentez de ſe ſaiſir de ſes Villes, de voler ſes deniers dans ſes coffres, d'emplir ſes Prouinces de Soldats eſtrangers, d'auoir proietté le demembrement de ſon Eſtat pour baſtir leur grandeur de ſes ruines; Parauanture ſe fuſt-elle auſſi contentée de repouſſer & de venger ces iniures par la puiſſance de ſes armes: Mais leur inſolence eſtant montée à vn tel comble, que ioignant les artifices aux violences, ils oſent encor publier de calomnieux Manifeſtes, par leſquels ils s'efforcent de iuſtifier leurs crimes en diffamant ſon Gouuernement, elle a creu qu'outre cela il falloit faire deſabuſer ſes peuples dont on taſche de corrompre la fidelité par de ſi ſanglantes, de ſi fu-

rieuſes, & de ſi viſibles impoſtures. Elle veut donc que tout le monde ſçache que la guerre à laquelle elle ſe prepare, n'eſt point vn mouuement precipité de ſon courroux ou de la paſſion de la Reyne ſa Mere, & moins encor vn effect de quelque haine ſecrette que leurs Miniſtres ou leurs Seruiteurs ayent conceuë contre les Princes & les Seigneurs qu'elle a declarez rebelles à ſa Couronne; Au contraire elle proteſte deuant Dieu & deuant ſes Anges, qu'elle eſt contrainćte de l'entreprendre par le ſeul intereſt de ſon Eſtat, qu'elle ne peut ſauuer d'vn dernier naufrage, qu'en reprimant l'audace des Mutins, par vn chaſtiment qui expie les crimes paſſez, qui aſſeure les affaires preſentes, & qui ſerue d'vn puiſſant exemple pour l'auenir. Tout le monde eſt témoin de la longue & incroiable patience dont leurs Maieſtez ont vſé à l'endroit de ces Princes & Seigneurs pour leur donner le loiſir de ſe recognoiſtre, & de ſe rendre capables de meilleurs conſeils que ceux que le dépit & l'ambition leur ont fait embraſſer. Tout le monde ſçait qu'elles ont enuoyé deuers eux des perſonnes de toutes qualitez pour taſcher de briſer la dureté de leurs courages, & de les amener à quelque ſorte de raiſon, par des offres & des bienfaicts qui les euſſent indubitablement fléchis, s'ils n'euſſent eu les eſprits preoccupez de ceſte vaine paſſion de ſecoüer le ioug de l'obeiſſance, & de diſſiper la Royauté. Mais ce qui ſurpaſſe toute ſorte de bonté & de moderation en leur endroit, c'eſt que leurs Maieſtez eſtoient pleinement informées il y a cinq & ſix mois, des particularitez de leur coniuration & du ſouſleuement auquel ils ſe preparoient. Elles auoient aduis non ſeulement de leurs ſubiects, mais auſſi des Princes leurs voiſins

& leurs alliez, qu'on faisoit des practiques dedans & dehors le Royaume, qui ne tendoient qu'à la subuersion entiere de ceste Monarchie, & qui n'auoient pour but que la dissipation de leurs Prouinces; Et toutesfois pour monstrer combien elles estoient éloignées de toute violence, elles n'ont point voulu deployer leurs armes, iusques à ce que le Duc de Neuers, desirant de commencer aussi bien ce dernier mouuement qu'il auoit esté autheur du premier de Mezieres, se soit ietté à la Campagne, & ayt commis toutes sortes d'excés contre l'honneur de ceste Couronne & contre le respect qui est deu aux commandemens de leurs Maiestez. Deuant ceste ouuerte declaration de leurs mauuais courages, & deuant que de venir à ces effects d'vne manifeste rebellion, parmy les grands preparatifs qu'ils faisoient pour se rendre redoutables au Roy, Ils semoient le bruit par tout qu'ils ne respiroient que le seruice de leurs Maiestez, qu'ils n'auoient autre passion que de voir les choses bien pacifiées, afin de reprendre leurs rangs à la Cour; & que pour le desir de la guerre, ils en estoient si éloignez qu'ils s'exposeroient plustost aux plus grands outrages du monde que de faire encor vne fois souffrir à la France les excessiues miseres qu'elle auoit endurées souz la fureur de leurs premiers mouuemens. Et cependant ils ne pouuoient tenir leur dessein si secret, qu'on ne s'apperceust bien de la fraude; veu que dessors, le mesme Duc de Neuers entreprenoit sur les villes du Roy, & nommément sur celles de Chaalons & de Reims, où ayant esté empesché par la fidelité des Officiers de sa Maiesté d'executer ce qu'il auoit proietté, il entra en telle colere contre celuy qui auoit sauué Reims, qu'à mesme temps il alla

se saisit d'vne de ses maisons qu'il emplit de gens de guerre, sans auoir voulu depuis reparer ceste iniure, encor qu'il en fust sommé par leurs Maiestez, qui s'y sentoient notablement interessées. Au contraire il la voulut couurir d'vn ridicule pretexte de ses droicts feodaux, en la poursuite desquels il fit paroistre de plus en plus le venin de ses mauuaises intentions. Leurs dissimulations & leurs deguisemens auoient donc deux fins : l'vne d'amuser le Roy & de le surprendre, en ne luy laissant aucun ombrage de leurs armes qui le peust obliger à se preparer contre leurs seditieux soulleuemens : Et l'autre de donner ceste impression aux peuples, qu'ils n'estoient point autheurs de ceste guerre, ains qu'on les contraignoit de pouruoir à la seureté de leurs vies & de leurs fortunes que l'on vouloit opprimer. Mais leurs Maiestez s'estans conduittes comme elles se sont conduittes en ceste occasion, ny elles n'ont esté surprises, ny on ne les peut accuser d'auoir donné la premiere apprehension de leurs armes. Partant si durant ceste tempeste qui est preste de s'esclorre, ou plustost de se grossir, les choses diuines sont foulées aux pieds, si tous les offices d'humanité sont violez, si les Prouinces sont desolées, si l'on emplit les champs de meurtre & d'horreur, si l'on commet toutes sortes d'outrages & de violences, comme il semble que les ennemis du Roy ayent pris ceste furieuse & desesperée resolution : Leurs Maiestez appellent Dieu, protecteur de leur Sceptre, à tesmoin qu'elles ont fait tout ce que elles ont peu pour destourner ce sanglant & tragique spectacle des yeux de la France, & que la seule opiniastreté des Rebelles est cause de cet embrazement, qu'elles voudroient pouuoir esteindre auec leur sang, s'il leur restoit vn autre moyé pour asseurer leur Couróne. Que leurs

ennemis ne cherchent donc point ailleurs la cauſe de ceſte horrible confuſion qui menace ce Royaume: Qu'ils mettent ſeulement la main à la conſcience, & qu'ils recognoiſſent que leur ambition eſt l'vnique peſte de la Monarchie; & leur felonnie, le vray vlcere qui ronge tout cet Eſtat. Ils s'imaginent que le peuple recueillant auidement les plainctes qu'ils ſement contre vn officier de la Couronne, ils s'exempteront de blaſme, & reietteront ſur luy toute la haine des miſeres dont ils ſont les autheurs. C'eſt pourquoy ils s'épandent en inuectiues contre ſes deportemens; & l'accuſent en ſomme que depuis la mort du feu Roy, il a vſé de toutes ſortes d'artifices pour ſe donner vne pleine authorité dans cet Eſtat, qu'il a ietté dans les affaires, des perſonnes indignes & inexperimentées, qui n'ont autre but que ſes paſſions, & qu'il a eſté cauſe de la violence qui a eſté faicte aux Princes & aux officiers de la Couronne & de la Iuſtice. Quant à ce qui regarde l'authorité qu'il s'eſt acquiſe: On s'imaginoit que ſes ennemis pour le rendre plus odieux à tout le monde, s'efforceroiét de le conuaincre d'auoir employé ſes moyens & ſon credit, pour pratiquer les eſtrangers, & les attirer dans l'Eſtat du Roy, afin de le luy rauir: On ſe figuroit qu'vne des moindres accuſations qu'ils propoſeroient contre luy, ce ſeroit qu'il auroit trahy les places conſignées à ſa foy, ou au moins qu'il les auroit opiniaſtrement refuſées quand on les luy auroit redemandées pour accommoder les affaires de ſa Maieſté: On s'attendoit qu'ils ſe mettroient en deuoir de luy prouuer qu'il a de grandes & puiſſantes intelligences en Italie, en Eſpagne, ou en Angleterre pour ruiner ceſte Couronne, & ſouſmettre le Royaume à vn ioug eſtranger. Mais l'enuie meſmes ne luy diſputant point la fidelité

de ſes ſeruices,& ſes ennemis ne luy imputãt pour tout crime que ſa ſeule faueur; Il eſt tout viſible que ce n'eſt plus la ſimple ialouſie de ſa fortune, qui leur arrache ces plaintes,mais qu'il y a vn plus grand deſſein que celuy de ſa ruine, qui ne ſeroit pas capable d'aſſouuir la haine de tant de coniurez, entre leſquels il y a des perſonnes qui penſent eſtre ſi eminẽtes,qu'elles veulent qu'on croye que pour dernier hõneur il ne leur manque plus que la ſplẽdeur d'vne autorité abſoluë. Pour les Miniſtres qu'õ l'accuſe d'auoir mis dans les affaires : c'eſt vne pure calõnie,veu qu'il n'y a que le Roy ſeul qui diſpoſe ſouuerainemẽt de ces grãdes charges par les ſages aduis de la Reyne ſa Mere. Et au reſte ceux qui ſouz l'authorité de leurs Maieſtez tiennẽt auiourd'huy les reſnes du gouuernement,ſont perſonnes qui ont apporté de ſi bonnes intentions aux affaires,& qui ſeruent le Roy auec tant de fidelité & de ſuffiſance,qu'ils ne peuuent déplaire qu'à ceux qui n'ont plus l'ame Françoiſe, & qui ſe ſont propoſez la ruine du Royaume. Celuy à qui leurs Maieſtez ont conſigné les Seaux,a paſſé par tous les degrez de la Iuſtice auec vne ſi grande recommendation de probité & de vertu, que leurs Maieſtez l'auoiẽt iugé digne des premieres charges de leurs Cours Souueraines deuant qu'elles l'euſſent éleué à ceſte dignité. Celuy qui a eſté fait Secretaire d'Eſtat, eſt vn Prelat ſi plein de gloire pour l'innocence de ſa vie,pour l'eminẽce de ſon ſçauoir, & pour l'excellence de ſon eſprit,que tous ceux qui ſçauent quel eſt ſon merite, auoüeront aiſément que Dieu l'a deſtiné pour rendre de grands & ſignalez ſeruices à leurs Maieſtez au milieu des tempeſtes de leur Eſtat. Pour celuy qui manie les finances, la voix publique de tous ceux qui ont vne exquiſe co-

gnoiſſance

gnoissance de l'ordre des affaires du Roy, luy rend ce glorieux témoignage, que iamais elles ne furẽt ny plus innocemment, ny plus fidellement administrées ; qu'elles le sont auiourd'huy par ses mains, qu'il tient nettes de toute auarice. Aussi n'est-il point monté à ceste charge pour s'y enrichir, mais il y a esté éleué par leurs Maiestez qui l'ont éprouué exempt de toute autre passion que de celle de leur seruice : Ses actions sont exposées à la lumiere du Soleil ; & l'on voit que sa fortune n'en est point plus enflée, & qu'il demeure toujours en la mesme modestie & en la mesme moderation qu'il y a apportée. Quant à ce qu'on les depeint tous ensemble inexperimentez, ils donnent cela à la passion des ennemis de l'Estat ; Aussi ce n'est pas tant à eux que ceste iniure est faitte, qu'à leurs Maiestez qui les ont choisis pour leur aider à supporter le faix de leurs plus importantes affaires. Ce qui aigrit les ennemis du Roy contre eux, c'est qu'ils ont essayé leurs courages, & les ont trouuez si fermes, qu'ils voyent bien qu'il n'est pas en leur puissance ny de les estonner par la terreur, ny de les gaigner par l'argent, ny de les surprendre par leurs artifices. C'est l'vnique suject de leur douleur, & la vraye source de leurs plaintes : ceste inuincible constance, & ceste inflexible fidelité estant vne puissante barriere pour arrester leurs desseins, & leur oster le moyen de partager à leur aise les Prouinces qu'ils se sont vainement promises pour fruict de leurs conquestes. Mais ceux qui demandent qu'en les chassant, on restablisse en leurs places les anciens officiers, ne s'immolent-ils pas à la risée de tout le monde ? Pensent-ils donc qu'on aye oublié ces reproches de Tyrannie & de dissipation d'Estat dont à leurs premiers mouue-

mens ils ont chargé ces anciens Officiers, afin de les degrader ? Penſent-ils que leurs accuſations ſoient effacées de la memoire des hommes, ou qu'on en ignore les autheurs ? Ceux qui par vne prodigieuſe inconſtance preſſent auiourd'huy leur reſtabliſſement, ne ſont-ce pas ceux meſmes qui ont fait éclater ces cruelles plaintes contr'eux ? *qu'ils vouloient regner dans la confuſion, qu'ils eſtoient ſeuls cauſe du depart des Princes, qu'ils auoient conſerué vn peu de repos à l'Eſtat, par des confuſions & des prodigalitez, ventes d'honneurs & de reputation, où ils auoient proſtitué toûs les ordres de ce Royaume, qu'ils circonuenoient la Reyne Mere du Roy, partiſſans l'adminiſtration de ce floriſſant Eſtat, entre petit nombre de perſonnes ?* Voila comme ils les depeignoient lors qu'ils les prenoient pour ſujet de leurs meſcontentemens. Ce n'eſt donc point l'amour qu'ils portent aux anciens officiers qui leur fait faire ceſte pourſuitte, mais ce ſont de nouuelles couleurs qu'ils cherchent, afin de rendre leur faction plus plauſible, & plus populaire. Pour le troiſieſme chef, par lequel ils reiettent ſur luy, & en ſuitte ſur les Miniſtres de l'Eſtat, la cauſe des violences qu'ils pretendent auoir eſté faictes aux Princes, & aux officiers de la Couronne & de la Iuſtice, c'eſt porter bien peu de reuerence aux declarations que le Roy a ſi ſolennellement publiées dans ſon Conſeil & dans ſon Parlement, d'appeller violences, les iuſtes procedures dont il a eſté contrainct d'vſer pour aſſeurer ſa perſonne & celle de la Reyne ſa Mere; & c'eſt bien auſſi faire le contraire de ce qu'ils pretendent, de les declarer autheurs d'vn Conſeil auquel leurs Maieſtez confeſſent deuoir le ſalut de leur Eſtat & de leurs vies. Mais ne conſiderent-ils point, qu'en voulant des-honorer les Officiers de l'Eſtat, ils

taſchent par meſme moyen de ſoüiller indignement la reputation de leurs Maieſtez, d'vn crime qui ne peut entrer dans leurs Ames vrayment Royales, les accuſant d'auoir violé leur foy, qui leur eſt plus chere que tous les Diadeſmes de la terre, & d'auoir rompu le traitté de Loudun qu'elles auoient ſi ſainctement iuré? Si cela eſtoit vray il y auroit dequoy rougir pour la cauſe de leurs Maieſtez: Mais elles n'appellent à garant & à teſmoin de ceſte effrontée calomnie, que la conſcience de ceux qui ont ſigné ce Manifeſte, & qui ſçauent la part qu'ils auoient à la coniuration, qui contraignit le Roy de faire arreſter Monſieur le Prince, pour deſtourner l'orage, & diſſiper la tempeſte qui alloit accueillir ſon Eſtat, & fondre ſur ſa Couronne. Mais ſi l'on deſire ſçauoir au vray, qui ſont ceux qui ont enfraint le traitté de Loudun, qu'on ſe ſouuiéne de la priſe de Peronne, & qu'on ſe figure à quel point & à quelle extremité eſtoiét alors reduittes les affaires du Roy, puis qu'en ce temps-là ſes ennemis penſoient auoir tellement aſſeuré leurs prattiques, que le Duc de Mayenne eſtant à la Cour, careſſé de leurs Maieſtez, eut bien la hardieſſe de faire ſortir des trouppes de Soiſſons, de Noyon, & de Chauny (places que feu Monſieur ſon Pere auoit toujours fidellement cõſeruées, comme monumens de la clemence du Grand Henry) & de les faire marcher le tambour battant, & les enſeignes déployées, pour ſe ietter dedans ceſte ville reuoltée, & empeſcher que les commandemens de leurs Maieſtez n'y fuſſent executez. Le Duc de Boüillon ſecondant ceſte audace, encor qu'il euſt eſté enuoyé de la part de leurs Maieſtez, pour y reſtablir leur ſeruice, n'y mena-t'il pas des Capitaines & des Ingenieurs, pour defen-

dre & fortifier la place contre les armes du Roy qui la menaſſoient : Si cela eſtoit garder le traitté de Loudun, qu'eſt-ce donc qu'on appelle le violer? Mais quel ſuject de meſcontentement ont-ils receu, tout ce qu'ils ſont, depuis le dernier accommodement de Soiſſons, apres lequel ils proteſtoiẽt d'eſtre ſi ſatisfaicts de leurs Maieſtez? La Reyne Mere du Roy, de qui la iuſte poſterité lors que l'enuie & les meſdiſances ſeront mortes, admirera les exceſſiues bontez, comme elle adorera ſes incomparables vertus, n'a-elle pas fait en ſon particulier, tout ce qui luy a eſté poſſible, pour arracher de leurs ames ces mauuais deſſeins qu'ils ont formez contre l'Eſtat? Ne leur a-t'elle pas ſinceremẽt procuré tout ce qu'ils ont deſiré de ſa faueur? Et cependant n'ont-ils pas conuerty toutes ces fleurs en venin? Le Duc de Mayenne meſmes auquel ſa Maieſté a toujours eu vne particuliere inclinatiõ, l'ayant fait tres-humblement ſupplier, de luy faire obtenir la charge de General de l'armée des Venitiens, & ſa Maieſté la luy ayant impetrée, a bien eu le courage de ſouffrir qu'on ait eſcrit, qu'elle la luy auoit procurée pour le chaſſer hors du Royaume. Et du depuis encor, en quel groſſier & calomnieux artifice s'eſt il laiſſé enuelopper par ceſte deteſtable ſuppoſition qu'on luy a fait faire d'vn ſoldat qu'on diſoit auoir eſté corrompu par les officiers du Roy, pour attẽter à ſa vie? De quel front pourront iamais regarder les fleurs de Lys, ceux qui les ont voulu ſoüiller d'vne ſi viſible iniuſtice? Car il n'y a plus de lieu pour les deguiſemens. Le Roy qui eſt naturellement ennemy de ces perfidies, ayãt commandé à ſon Parlement d'interpoſer ſon authorité, pour auerer ce crime, il s'y eſt gouuerné auec vne telle ſincerité & diligence, que toute la

colluſion eſt venuë en euidence, à la grande confuſion de ſon autheur. Qui ne condamnera donc de ſi abominables inuentions? Mais qui ne deteſtera les autres moyens qu'on employe pour rendre odieuſe à ſon peuple ceſte Auguſte Reyne, la fleur des Princeſſes, & les delices du monde, dont toutes les innocentes actions n'ont iamais eu autre but, ny autre obiect, que la gloire de Dieu, la grandeur du Roy, les proſperitez de la France, la ſplendeur de tous les ordres du Royaume, & l'amour & le ſalut de l'Eſtat? Auoit-elle donc merité parmy les eſpines de ſon gouuernement, & parmy tant de ſoins & de veilles qu'elle employe pour conſeruer l'honneur de ceſte Couronne, & pour affermir le Sceptre dans les mains du Roy ſon fils, que les ennemis de ſa gloire publiaſſent effrontément qu'elle l'éloigne des conſeils, au lieu qu'il ne ſe preſente affaire digne de ſes yeux & de ſa penſée qu'elle ne luy cõmunique tres-particulierement deuant que d'en vouloir reſoudre? Cette impoſture ne tend qu'à jetter des deffiances, & des ſemences de diuiſion dans les Ames de leurs Majeſtez, afin de rendre leur ruine plus facile: Mais Dieu qui ayme les Roys, n'a point permis que ce damnable artifice ayt reuſſy à ſes autheurs; au contraire il a eſtreint leurs ſacrées volontez auec des nœuds ſi forts & ſi puiſſans, que rien n'a iamais peu, ny ne pourra encor à l'auenir en violer la parfaitte concorde. Le Roy plein de bon naturel, teſmoigne vne amour & vne reuerence extraordinaire à la Reyne ſa Mere, cõme à celle à qui il reconnoiſt deuoir, non ſeulement ſa naiſſance, mais auſſi le ſalut de ſon Royaume: Et la Reyne ſa Mere, monſtre n'auoir autre paſſion, que celle de l'accroiſſement de ſa gloire, pour laquelle elle n'eſpargne, ny ſes peines, ny ſa

vie, desirant de le voir autant éleué par dessus les autres Roys de la terre, que les Roys sont éleuez par dessus le commun des hommes. Or afin que le Ciel & la terre soient tesmoins de l'extreme ingratitude de ceux qui les traittent auec si peu de respect, On se souuiendra que le moins considerable d'entre-eux, depuis la mort du Grand Henry, a touché du Roy, dixhuict cent mille liures, & y en a tel qui en a receu plus de trois millions, tant leurs Majestez ont eu desir d'acheter à quelque prix que ce fust le repos de leurs subjets & l'obeïssance des Princes, & des anciẽs officiers de la Couronne qui pouuoient troubler la tranquillité publique. Cependant, voicy la quatriesme fois qu'ils renoüent leurs prattiques, & qu'ils excitent de nouuelles tempestes, estãs induits à recommencer si souuent, & à rompre tous les traittez pour deux raisons. L'vne, pource qu'ils en recueillent toujours quelque fruict, ne s'en estãt fait aucun dont ils n'ayent tiré de grands auantages, soit d'argent, soit d'augmentation de garnisons. Et l'autre, afin de consumer le Roy en despenses, l'obligeant à payer tous les fraiz de la guerre, & à contenter leurs trouppes aussi bien que les siẽnes, à ce qu'il demeure vn jour si espuisé de moyens, qu'il soit reduit à voir partager son Royaume deuant ses yeux, sans qu'il soit en sa puissance de l'empescher. Sa Majeste est donc resoluë d'aller au deuant de ce malheur, & de destourner par la force de ses armes, la ruine qui menasse son Estat: se promettant, que Dieu qui est protecteur de la cause des Roys, benira ses justes desseins, & qu'il luy fera voir à ses pieds, tous les rebelles ou vaincus, ou implorans sa clemence. Elle desireroit passionnément, que le bon Ange de la France, leur inspiraſt la volonté de se soumettre

à ce dernier, pluſtoſt que de vouloir eſprouuer la rigueur de ſa juſtice. Mais l'audace & l'opiniaſtreté arrachent bien ſouuent la vengeance des plus doux eſprits. Que ceux donc auſquels il reſte encor quelques reliques de prudence, & qui conſeruent encor quelque rayon du reſpect que toutes loix diuines & humaines les obligent de rendre à leur Roy, rentrent en eux-meſmes, & penſent ſerieuſement à l'horreur du crime dont ils ſe vont ſoüiller, demeurans dans vn party qui eſt preſt de tourner ſes efforts contre la viuante image de la Diuinité. Qu'ils laiſſent aux Barbares la haine des Roys, & qu'ils appaiſent le courroux de leurs Majeſtez, par vn prompt retour à leur deuoir: Leur repentance les mettra à couuert de l'orage qui menaſſe les obſtinez. Car le Roy veut que ſes armes imitent la foudre du Ciel, qui renuerſe tout ce qui oſe luy reſiſter; mais ne touche point aux choſes qui ployent ſous ſon effort: de ſorte qu'il les employera pour dompter ceux qui refuſeront opiniaſtrement de receuoir la Loy de ſon Empire; & ne permettra pas qu'elles faſſent aucun mal à ceux qu'vn iuſte repentir retirera du milieu de la rebellion. Et pour ceux qui veulent perſiſter en leurs mal-heureuſes entrepriſes, qu'ils impetrent au moins de leur paſſion, qu'elle leur laiſſe vn bon moment pour conſiderer auec quelque ſoin l'extreme mal'heur où elle les va precipiter: Qu'ils ſe propoſent que l'ambition eſt vn furieux maiſtre: Qu'ils ſe repreſentét, qu'ils ont à ſouſtenir la puiſſance du plus grand Roy du monde, qui ſera fidellement ſeruy en ceſte occaſion, puis qu'il y va du ſalut de ſa Couronne, pour laquelle les François ont accouſtumé de s'immoler. Mais ſur tout, qu'ils ſe remettent deuant les yeux, que c'eſt leur Roy

legitime, contre lequel toutes sortes de resistances sont des parricides : Qu'ils se figurent, qu'estans Princes François, ils ne peuuent demeurer auec honneur dans vne armée de rebelles, puis qu'ils n'y sçauroient combattre sans crime, ny vaincre sans infamie. Toutesfois si ny le chastiment, ny le des-honneur qui les menasse, n'est capable de leur faire tomber les armes des mains, qu'ils se ressouuiennent, que ce n'est, ny au milieu de l'Espagne, ou de l'Angleterre, que ce n'est, ny en la Palestine, ny en la Thrace, mais que c'est au milieu de la France, & dans les entrailles de leur propre patrie qu'ils vont porter le feu, le fer & les larmes. Certes, si quelques vns d'entre eux n'y peuuent rencontrer les tombeaux de leurs ayeulx, au moins luy doiuét-ils tous la gloire de leur naissance : Que le respect des Temples & des autels qu'ils vont soüiller de milles sacrileges ; Que la compassion des Villes & des Champs qu'ils vont emplir du sang des Innocents, que l'amour des François qu'ils vont exposer à toutes sortes de Barbaries & d'inhumanitez, que les pleurs de tant d'orphelins & de veufues qu'ils vont causer dans les Prouinces, En somme que l'image des premieres horreurs dont ils ont esté les autheurs, & les spectateurs, durant les premieres guerres, leur face perdre l'enuie de continuer en leur execrable resolution. Que si nulle de ces considerations n'est assez puissante pour amollir leurs courages, qu'ils tiennent pour maxime inuiolable, ou plustost pour Oracle, *Que iamais personne ne print les armes contre son Roy auec de bons presages, ny ne fist la guerre à sa Patrie auec de bons succez.*

FIN.